

Compte de Résultat (Première Partie)

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	495		495	97 023
Production vendue de biens	8 092		8 092	355
Production vendue de services	14 837 878	360 563	15 198 442	12 783 915
Chiffres d'affaires nets	14 846 465	360 563	15 207 029	12 881 294
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			157 364	148 630
Autres produits			3 295	175
PRODUITS D'EXPLOITATION			15 367 687	13 030 099
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				90 180
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 767 328	1 998 974
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			87 876	(152 697)
Autres achats et charges externes			4 398 793	3 978 259
TOTAL charges externes :			6 253 997	5 914 716
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			312 091	291 791
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 726 154	3 185 003
Charges sociales			1 085 559	942 954
TOTAL charges de personnel :			4 811 714	4 127 957
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			430 763	461 894
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 983	6 705
Dotations aux provisions pour risques et charges			352 904	212 206
TOTAL dotations d'exploitation :			793 650	680 805
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			15 029	36
CHARGES D'EXPLOITATION			12 186 480	11 015 305
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 181 207	2 014 793

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 181 207	2 014 793
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	232 715	68 685
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	232 715	68 685
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	232 715	68 685
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 413 922	2 083 478
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	26 016	6 316
Produits exceptionnels sur opérations en capital	168 522	205 977
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	194 539	212 294
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79 522	205 977
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	79 522	205 977
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	115 016	6 316
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	353 663	203 434
Impôts sur les bénéfices	853 036	489 882
TOTAL DES PRODUITS	15 794 941	13 311 077
TOTAL DES CHARGES	13 472 701	11 914 598
BÉNÉFICE OU PERTE	2 322 240	1 396 478

Bilan Actif

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	355 733	351 788	3 945	17 791
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	355 733	351 788	3 945	17 791
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	76 932		76 932	76 932
Constructions	6 166 637	5 080 672	1 085 966	1 254 199
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 274 224	8 424 047	850 178	636 174
Autres immobilisations corporelles	863 764	807 538	56 226	76 422
Immobilisations en cours	5 593 208		5 593 208	5 099 073
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	21 974 766	14 312 256	7 662 510	7 142 801
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200
TOTAL immobilisations financières :	1 200		1 200	1 200
ACTIF IMMOBILISÉ	22 331 699	14 664 044	7 667 655	7 161 793

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	968 685		968 685	1 056 561
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	968 685		968 685	1 056 561
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 019 925	73 758	2 946 167	2 855 885
Autres créances	5 920 057		5 920 057	4 834 742
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 939 982	73 758	8 866 224	7 690 627
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	492		492	767
Charges constatées d'avance	7 724		7 724	6 304
TOTAL disponibilités et divers :	8 216		8 216	7 071
ACTIF CIRCULANT	9 916 883	73 758	9 843 126	8 754 259

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	32 248 582	14 737 802	17 510 780	15 916 052
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 318 510	8 422 031
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 322 240	1 396 478
TOTAL situation nette :	11 190 749	10 368 510
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 424 794	1 148 650
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	12 615 543	11 517 160
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	783 992	680 048
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	783 992	680 048
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	373 037	301 623
TOTAL dettes financières :	373 037	301 623
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570 891	1 683 927
Dettes fiscales et sociales	2 112 152	1 664 958
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 165	68 337
TOTAL dettes diverses :	3 738 209	3 417 222
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 111 246	3 718 844
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	17 510 780	15 916 052

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Chemin des Roses
41170 CORMENON
775 692 395 RCS BLOIS
La « Société »

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
PRISES PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 25 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le 25 juin,
à 15 heures,

LA SOUSSIGNEE,

Anne Palanque, Co-Gérante de la société :

Aalberts France, SARL au capital de 30 000 000 Euros, ayant son siège social 73, rue François Mermet, 69160 Tassin la Demi-Lune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 414 121 319,

Associée unique de la Société,

A été invitée à délibérer par un acte sous seing privé au Parkview, 77-79 Boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne, dans les locaux de la société COMAP SA.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Aalberts Surface Technologies GmbH, Présidente non associée de la Société, a établi l'inventaire, et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, dans les délais légaux, à la disposition du Commissaire aux comptes, la société Deloitte & Associés.

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, a été préalablement avisée des présentes.

La société Aalberts France SARL, Associée unique, a pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du Président de la Société sur les comptes 2023,

- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- le texte des projets de décisions soumis à l'adoption de l'Associée unique,
- les statuts de la société,

et a été invitée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux mandataires sociaux de la Société,
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé,
- Constatation, le cas échéant, de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
- Lecture du rapport des Commissaire aux comptes,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Après lecture du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes, l'Associée unique a adopté les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion, se soldant par un profit de 2 322 240 euros.

L'Associée unique en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 dudit Code qui s'est élevé à euros et qui a entraîné une charge d'impôt de euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux, pour l'exécution de leurs mandats et l'établissement des comptes pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le profit de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à la somme 2 322 240 €, majorée de la somme de 177.760 € prélevée sur le poste « Autres Réserves », soit un total de 2.500.000 €, à titre de dividendes.

Le dividende sera mis en paiement ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont en outre été les suivantes qui sont tous éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques concernées :

Exercice	Total dividendes
31/12/2020	0 €
31/12/2021	2.500.000 €
31/12/2022	1.500.000 €

TROISIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de l'absence de conventions nouvelles visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

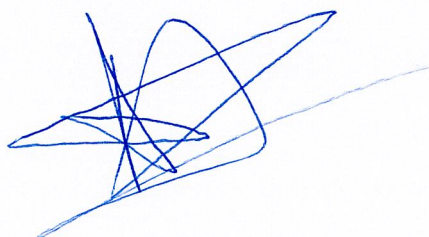
QUATRIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir partout où besoin sera les formalités prescrites par la législation en vigueur.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'Associée unique sera consigné sur le registre des procès-verbaux des décisions de l'Associée unique tenu au siège social de la Société.

Aalberts France

Représentée par Anne PALANQUE



AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Société par actions simplifiée

Chemin des Roses

Cormenon

41170 MONDOUBLEAU

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Société par actions simplifiée

Chemin des Roses

Cormenon

41170 MONDOUBLEAU

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il :

- Identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 24 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A blue ink signature, appearing to be 'P. Choquet', is written over the name 'Patrice CHOQUET'.

Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	355 733	351 788	3 945	17 791
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	355 733	351 788	3 945	17 791
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	76 932		76 932	76 932
Constructions	6 166 637	5 080 672	1 085 966	1 254 199
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 274 224	8 424 047	850 178	636 174
Autres immobilisations corporelles	863 764	807 538	56 226	76 422
Immobilisations en cours	5 593 208		5 593 208	5 099 073
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	21 974 766	14 312 256	7 662 510	7 142 801
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200
TOTAL immobilisations financières :	1 200		1 200	1 200
ACTIF IMMOBILISÉ	22 331 699	14 664 044	7 667 655	7 161 793

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	968 685		968 685	1 056 561
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	968 685		968 685	1 056 561
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 019 925	73 758	2 946 167	2 855 885
Autres créances	5 920 057		5 920 057	4 834 742
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 939 982	73 758	8 866 224	7 690 627
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	492		492	767
Charges constatées d'avance	7 724		7 724	6 304
TOTAL disponibilités et divers :	8 216		8 216	7 071
ACTIF CIRCULANT	9 916 883	73 758	9 843 126	8 754 259

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	32 248 582	14 737 802	17 510 780	15 916 052
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 318 510	8 422 031
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 322 240	1 396 478
TOTAL situation nette :	11 190 749	10 368 510
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 424 794	1 148 650
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	12 615 543	11 517 160
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	783 992	680 048
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	783 992	680 048
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	373 037	301 623
TOTAL dettes financières :	373 037	301 623
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570 891	1 683 927
Dettes fiscales et sociales	2 112 152	1 664 958
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 165	68 337
TOTAL dettes diverses :	3 738 209	3 417 222
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 111 246	3 718 844
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	17 510 780	15 916 052

Compte de Résultat (Première Partie)

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	495		495	97 023
Production vendue de biens	8 092		8 092	355
Production vendue de services	14 837 878	360 563	15 198 442	12 783 915
Chiffres d'affaires nets	14 846 465	360 563	15 207 029	12 881 294
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			157 364	148 630
Autres produits			3 295	175
PRODUITS D'EXPLOITATION			15 367 687	13 030 099
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				90 180
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 767 328	1 998 974
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			87 876	(152 697)
Autres achats et charges externes			4 398 793	3 978 259
TOTAL charges externes :			6 253 997	5 914 716
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			312 091	291 791
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 726 154	3 185 003
Charges sociales			1 085 559	942 954
TOTAL charges de personnel :			4 811 714	4 127 957
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			430 763	461 894
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 983	6 705
Dotations aux provisions pour risques et charges			352 904	212 206
TOTAL dotations d'exploitation :			793 650	680 805
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			15 029	36
CHARGES D'EXPLOITATION			12 186 480	11 015 305
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 181 207	2 014 793

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Aalberts Surface Technologies

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 30/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 181 207	2 014 793
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	232 715	68 685
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	232 715	68 685
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	232 715	68 685
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 413 922	2 083 478
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	26 016	6 316
Produits exceptionnels sur opérations en capital	168 522	205 977
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	194 539	212 294
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79 522	205 977
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	79 522	205 977
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	115 016	6 316
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	353 663	203 434
Impôts sur les bénéfices	853 036	489 882
TOTAL DES PRODUITS	15 794 941	13 311 077
TOTAL DES CHARGES	13 472 701	11 914 598
BÉNÉFICE OU PERTE	2 322 240	1 396 478

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1er janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2014-03, mis à jour par les règlements successifs ANC, dont l'ANC 2016-01 et ANC 2018-01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant lorsque la valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles ne permet pas de couvrir la valeur comptable.

La valeur actuelle a été retenue comme la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Stocks et en-cours

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du F.I.F.O .

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Commentaires spécifiques sur les provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Commentaires spécifiques sur les indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Commentaires spécifiques sur le chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitements.

Commentaires spécifiques sur les honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires et frais des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice ne concernent que les honoraires facturés ou à facturer au titre du contrôle légal des comptes.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

<i>immobilisations brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	355 733			355 733
Immobilisations corporelles	21 079 167	895 599		21 974 766
Immobilisations financières	1 200			1 200
TOTAL	21 436 100	895 599		22 331 699

Le montant total des immobilisations en cours en fin d'exercice s'élève à 5 593 208 €

<i>Amortissements</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	337 942	13 846		351 788
Immobilisations corporelles	13 715 899	413 685		14 129 584
TOTAL	14 053 842	427 531		14 481 372

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Conc.brevets.licences.logiciels	355 733	351 788	3 945	de 1 à 3 ans
Terrains	76 932		76 932	Non amort
Constructions	3 709 768	3 019 386	690 382	de 10 à 20 ans
Agenc.amenag.constructions	2 456 870	2 061 286	395 584	de 3 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillages industriels	9 274 224	8 241 375	1 032 849	de 3 à 15 ans
Imm. amen . agenc divers	372 102	339 767	32 335	de 3 à 11 ans
Matériel de transport, manutention	26 218	19 996	6 222	de 3 à 10 ans
Mat.bureau . Informatique . Mobilier	465 444	447 775	17 668	de 1 à 10 ans
Immobilisations en cours	5 593 208		5 593 208	Non amort
Dépôts et Cautionnements	1 200		1 200	Non amort
TOTAL	22 331 699	14 481 373	7 850 326	

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien et sont comptabilisés dans un compte de dotations aux amortissements exploitation .

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<i>Nature des dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations corporelles	220 465		37 794	182 671
Stocks et encours				
Comptes de tiers	78 797		5 039	73 758
Comptes financiers				
TOTAL	299 262		42 833	256 429

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif immobilisé	1200		1200
Actif circulant et charges constatées d'avance	9 843 126	9 756 286	86 840
TOTAL	9 844 326	9 756 286	88 040

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la repercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur .

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Mouvements de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Val Nominale</i>	<i>Capital social</i>
Titres en début d'exercice	15 000	33,33	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	15 000	33,33	500 000

<i>Variation des capitaux propres</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres au 31/12/2022	11 517 160
Bénéfice de l'exercice	2 322 240
Distribution de dividendes	-1 500 000
Autres mouvements - provisions réglementées	276 144
Capitaux propres au 31/12/2023	12 615 543

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Provisions réglementées	0			0
Provisions pour risques et charges	680 048	272 466	168 522	783 992
TOTAL	680 048	272 466	168 522	783 992

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	373 037	373 037		
Fournisseurs	1 570 891	1 570 891		
Dettes fiscales et sociales	2 112 152	2 112 152		
Autres Dettes	52 190	52 190		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 108 271	4 108 271		

<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	373036,93
Fournisseurs	1 570 891
Dettes fiscales et sociales	2 112 152
Autres Dettes	55 165
Interets courus sur découverts	
TOTAL	4 111 246

NOTES SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>variation</i>
France	14 846 465	12 495 754	2 350 711
Etranger	360 563	385 540	-24 977
TOTAL	15 207 029	12 881 294	2 325 735

<i>Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>charges</i>	<i>Produits</i>
Charges relatives à des couts de restructuration	168 522	
Subventions d'investissements virées au compte de Résultat		6 016
Reprise provision sur sinistres antérieurs		
Produits exceptionnels divers		
Dotations provisions pour risques et charges		168 522
Cession d'elements d'actif		20 000
TOTAL	168 522	194 538

Les provisions pour risques et charges correspondent à des coûts de restructuration

Ventilation de la base fiscale et de l'impôt

<i>Ventilation de la base fiscale</i>	<i>base comptable</i>	<i>reintégration</i>	<i>déduction</i>	<i>base fiscale</i>
Résultat d'exploitation	3 181 207	378 721	-507 023	3 052 905
Résultat financier	232 715			232 715
Résultat exceptionnel	115 016			115 016
Participation des salariés	-353 663	353 663		
TOTAL	3 175 275	732 384	-507 023	3 400 636

<i>Ventilation de l'impôt</i>	<i>base fiscale</i>	<i>impôt</i>
Résultat d'exploitation	3 052 905	763 226
Résultat financier	232 715	58 179
Résultat exceptionnel	115 016	28 754
Participation des salariés		
Imputaton des déficits reportables		
Déficit reportables		
TOTAL	3 400 636	850 159

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	<i>Effet</i>	<i>base fin 2023</i>	<i>Impôt différé</i>	<i>base fin 2022</i>	<i>Impôt différé</i>
Participation des salariés	Allègement	353 663	88 416	203 424	50 856
Provisions congés payés	Allègement	337 377	84 344	291 037	72 759
Provisions pour risque	Accroissement				
Total allègement d'IS à fin 2023		691 040	172 760	494 461	123 615
Total accroissement d'IS à fin 2023					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties donnés Effets escomptés non échus Créances professionnelles cédées (Dailly) Sûretés réelles consenties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements reçus</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties reçues Créances garanties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements réciproques</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>
Abandons de créances conditionnelles Intérêts à échoir sur emprunts Engagement de crédit bail mobilier Découvert bancaire autorisé non utilisé Escompte autorisé non utilisé				
TOTAL				

AUTRES INFORMATIONS

<i>Effectif moyen par catégories de salariés</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Cadres	6	5	5
Agents de maîtrise	15	10	10
Employés	17	13	14
Ouvriers	66	68	68
TOTAL	104	96	97

<i>Intégration fiscale</i>
la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts France SARL Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt. L'accord prévoit au bénéfice des sociétés intégrées une réallocation immédiate des économies d'impôts liées aux déficits et moins values générées par les sociétés membres intégrées. Seule la partie des déficits utilisée par le groupe peut donner droit à réallocation de l'économie d'impôt. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

<i>Identité de la société mère consolidant les comptes de la société</i>
Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante : Sanderburgerlaan 4 3947 CS Langbroek THE NETHERLANDS

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses :

- L'augmentation annuelle des salaires est de :
 - 3 % constant pour la catégorie Cadres
 - 3 % constant pour la catégorie non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 4,10 %
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à :
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie Cadre
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie non Cadre
- Le taux de rotation retenu est
 - elevé pour la catégorie Cadre
 - elevé pour la catégorie non Cadre
- Le taux de charges sociales retenu est
 - 45 % pour la catégorie Cadre
 - 45 % pour la catégorie non Cadre
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire Insee 2017-2019 M/F
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective proratisée.

Les engagements :

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dette actuarielle ou passif social à la clôture de l'exercice	349 825	329 079

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Transactions avec les parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales et courantes n'est à signaler.

Evénements post clôture

Le conflit en Ukraine n'impacte pas directement l'activité d 'AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS.

Le 27/02/2024 un incendie majeur a endommagé un Bâtiment sur le site de Cormenon, entraînant une interruption temporaire des activités de production. Les dommages matériels et environnementaux sont en cours d'évaluation par une équipe d'experts. Des travaux intensifs et reconstitutions de certains bains ont permis une reprise partielle des activités sur le site. L'interruption a causé des pertes d'exploitation non encore estimées à ce jour.

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1er janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2014-03, mis à jour par les règlements successifs ANC, dont l'ANC 2016-01 et ANC 2018-01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant lorsque la valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles ne permet pas de couvrir la valeur comptable.

La valeur actuelle a été retenue comme la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Stocks et en-cours

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du F.I.F.O .

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Commentaires spécifiques sur les provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Commentaires spécifiques sur les indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Commentaires spécifiques sur le chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitements.

Commentaires spécifiques sur les honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires et frais des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice ne concernent que les honoraires facturés ou à facturer au titre du contrôle légal des comptes.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

<i>immobilisations brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	355 733			355 733
Immobilisations corporelles	21 079 167	895 599		21 974 766
Immobilisations financières	1 200			1 200
TOTAL	21 436 100	895 599		22 331 699

Le montant total des immobilisations en cours en fin d'exercice s'élève à 5 593 208 €

<i>Amortissements</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	337 942	13 846		351 788
Immobilisations corporelles	13 715 899	413 685		14 129 584
TOTAL	14 053 842	427 531		14 481 372

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Conc.brevets.licences.logiciels	355 733	351 788	3 945	de 1 à 3 ans
Terrains	76 932		76 932	Non amort
Constructions	3 709 768	3 019 386	690 382	de 10 à 20 ans
Agenc.amenag.constructions	2 456 870	2 061 286	395 584	de 3 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillages industriels	9 274 224	8 241 375	1 032 849	de 3 à 15 ans
Imm. amen . agenc divers	372 102	339 767	32 335	de 3 à 11 ans
Matériel de transport, manutention	26 218	19 996	6 222	de 3 à 10 ans
Mat.bureau . Informatique . Mobilier	465 444	447 775	17 668	de 1 à 10 ans
Immobilisations en cours	5 593 208		5 593 208	Non amort
Dépôts et Cautionnements	1 200		1 200	Non amort
TOTAL	22 331 699	14 481 373	7 850 326	

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien et sont comptabilisés dans un compte de dotations aux amortissements exploitation .

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<i>Nature des dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations corporelles	220 465		37 794	182 671
Stocks et encours				
Comptes de tiers	78 797		5 039	73 758
Comptes financiers				
TOTAL	299 262		42 833	256 429

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif immobilisé	1200		1200
Actif circulant et charges constatées d'avance	9 843 126	9 756 286	86 840
TOTAL	9 844 326	9 756 286	88 040

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la repercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur .

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Mouvements de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Val Nominale</i>	<i>Capital social</i>
Titres en début d'exercice	15 000	33,33	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	15 000	33,33	500 000

<i>Variation des capitaux propres</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres au 31/12/2022	11 517 160
Bénéfice de l'exercice	2 322 240
Distribution de dividendes	-1 500 000
Autres mouvements - provisions réglementées	276 144
Capitaux propres au 31/12/2023	12 615 543

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Provisions réglementées	0			0
Provisions pour risques et charges	680 048	272 466	168 522	783 992
TOTAL	680 048	272 466	168 522	783 992

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	373 037	373 037		
Fournisseurs	1 570 891	1 570 891		
Dettes fiscales et sociales	2 112 152	2 112 152		
Autres Dettes	52 190	52 190		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 108 271	4 108 271		

<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	373036,93
Fournisseurs	1 570 891
Dettes fiscales et sociales	2 112 152
Autres Dettes	55 165
Interets courus sur découverts	
TOTAL	4 111 246

NOTES SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>variation</i>
France	14 846 465	12 495 754	2 350 711
Etranger	360 563	385 540	-24 977
TOTAL	15 207 029	12 881 294	2 325 735

<i>Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>charges</i>	<i>Produits</i>
Charges relatives à des couts de restructuration	168 522	
Subventions d'investissements virées au compte de Résultat		6 016
Reprise provision sur sinistres antérieurs		
Produits exceptionnels divers		
Dotations provisions pour risques et charges		168 522
Cession d'elements d'actif		20 000
TOTAL	168 522	194 538

Les provisions pour risques et charges correspondent à des coûts de restructuration

Ventilation de la base fiscale et de l'impôt

<i>Ventilation de la base fiscale</i>	<i>base comptable</i>	<i>reintégration</i>	<i>déduction</i>	<i>base fiscale</i>
Résultat d'exploitation	3 181 207	378 721	-507 023	3 052 905
Résultat financier	232 715			232 715
Résultat exceptionnel	115 016			115 016
Participation des salariés	-353 663	353 663		
TOTAL	3 175 275	732 384	-507 023	3 400 636

<i>Ventilation de l'impôt</i>	<i>base fiscale</i>	<i>impôt</i>
Résultat d'exploitation	3 052 905	763 226
Résultat financier	232 715	58 179
Résultat exceptionnel	115 016	28 754
Participation des salariés		
Imputaton des déficits reportables		
Déficit reportables		
TOTAL	3 400 636	850 159

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	<i>Effet</i>	<i>base fin 2023</i>	<i>Impôt différé</i>	<i>base fin 2022</i>	<i>Impôt différé</i>
Participation des salariés	Allègement	353 663	88 416	203 424	50 856
Provisions congés payés	Allègement	337 377	84 344	291 037	72 759
Provisions pour risque	Accroissement				
Total allègement d'IS à fin 2023		691 040	172 760	494 461	123 615
Total accroissement d'IS à fin 2023					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties donnés Effets escomptés non échus Créances professionnelles cédées (Dailly) Sûretés réelles consenties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements reçus</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties reçues Créances garanties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements réciproques</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>
Abandons de créances conditionnelles Intérêts à échoir sur emprunts Engagement de crédit bail mobilier Découvert bancaire autorisé non utilisé Escompte autorisé non utilisé				
TOTAL				

AUTRES INFORMATIONS

<i>Effectif moyen par catégories de salariés</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Cadres	6	5	5
Agents de maîtrise	15	10	10
Employés	17	13	14
Ouvriers	66	68	68
TOTAL	104	96	97

<i>Intégration fiscale</i>
la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts France SARL Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt. L'accord prévoit au bénéfice des sociétés intégrées une réallocation immédiate des économies d'impôts liées aux déficits et moins values générées par les sociétés membres intégrées. Seule la partie des déficits utilisée par le groupe peut donner droit à réallocation de l'économie d'impôt. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

<i>Identité de la société mère consolidant les comptes de la société</i>
Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à d'adresse suivante : Sanderburgerlaan 4 3947 CS Langbroek THE NETHERLANDS

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses :

- L'augmentation annuelle des salaires est de :
 - 3 % constant pour la catégorie Cadres
 - 3 % constant pour la catégorie non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 4,10 %
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à :
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie Cadre
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie non Cadre
- Le taux de rotation retenu est
 - elevé pour la catégorie Cadre
 - elevé pour la catégorie non Cadre
- Le taux de charges sociales retenu est
 - 45 % pour la catégorie Cadre
 - 45 % pour la catégorie non Cadre
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire Insee 2017-2019 M/F
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective proratisée.

Les engagements :

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

	31/12/2023	31/12/2022
Dette actuarielle ou passif social à la clôture de l'exercice	349 825	329 079

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Transactions avec les parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales et courantes n'est à signaler.

Evénements post clôture

Le conflit en Ukraine n'impacte pas directement l'activité d 'AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS.

Le 27/02/2024 un incendie majeur a endommagé un Bâtiment sur le site de Cormenon, entraînant une interruption temporaire des activités de production. Les dommages matériels et environnementaux sont en cours d'évaluation par une équipe d'experts. Des travaux intensifs et reconstitutions de certains bains ont permis une reprise partielle des activités sur le site. L'interruption a causé des pertes d'exploitation non encore estimées à ce jour.